

#### TCHAD

Amnesty International demande qu'une enquête indépendante et impartiale soit menée sur le meurtre de Bichara Digui

Index AI: AFR 20/10/96

Amnesty International a engagé le gouvernement tchadien à ouvrir sans délai une enquête indépendante et impartiale sur l'assassinat, le 16 août 1996, du membre de l'opposition Bichara Digui. Bichara Digui a été abattu par deux hommes non identifiés alors qu'il rentrait chez lui, à N'Djamena. Selon de nombreuses sources locales, il est possible qu'il ait été tué par des agents du gouvernement. Depuis sa libération en décembre 1994, Bichara Digui aurait été à plusieurs reprises menacé, parfois de mort, par des membres des forces de sécurité. Il semble que ces manœuvres d'intimidation avaient pour objectif de le dissuader de participer à toute opposition politique au gouvernement.

Amnesty International craint que cet homme n'ait été pris pour cible en raison de ses liens passés avec des groupes armés et de son opposition politique actuelle pourtant pacifique. Bichara Digui était membre du Rassemblement pour la démocratie et le progrès (RDP), parti d'opposition dirigé par Lol Mahamat Choua, ancien président du Tchad.

« Les responsables de ce crime devraient être rapidement identifiés et déférés à la justice, en conformité avec les normes internationales d'équité, et sans que le tribunal ait recours à la peine de mort », a déclaré l'Organisation

#### Rappel

Bichara Digui appartenait auparavant au comité exécutif du Conseil national de redressement (CNR). Le 22 octobre 1993, le chef du CNR, Abbass Koty Yaehoub, avait été exécuté de manière extrajudiciaire par des membres des forces de sécurité tchadiennes, à N'Djamena, près du domicile de Bichara Digui. Abbass Koty Yaehoub revenait tout juste d'exil, après avoir signé un accord de paix avec les autorités tchadiennes selon lequel le CNR était reconnu comme parti politique. À la suite de l'exécution extrajudiciaire d'Abbass Koty Yaehoub, Bichara Digui et plusieurs sympathisants du CNR avaient été arrêtés et détenus dans les locaux des renseignements généraux, sans inculpation ni jugement, jusqu'en décembre 1994. D'après Amnesty International, ces hommes étaient sans doute des prisonniers d'opinion, compte tenu du fait que rien ne prouve qu'ils aient eu recours à la violence ou préconisé son usage.

Dix membres de deux groupes armés tchadiens, le CNR et l'Armée nationale tchadienne en dissidence (ANT/D), ont été arrêtés le 25 juillet 1996 au Soudan. Six d'entre eux ont été remis aux forces de sécurité tchadiennes et transférés à N'Djamena. Il semble qu'ils aient "disparu" depuis. Selon certaines informations non confirmées, deux de ces six hommes, Garni Adam et Idriss Gassi, auraient été exécutés de manière extrajudiciaire par des membres de l'Armée nationale de sécurité, dans la ville frontalière d'Idrè, au Tchad, peu après qu'ils eurent passé la frontière. Depuis qu'il a pris le pouvoir en 1990, le président Idriss Déby n'a cessé d'être confronté à une opposition armée. Plusieurs groupes armés d'opposition se seraient à nouveau engagés, depuis l'élection du président Déby en juillet 1996, à renverser son gouvernement par la force.

Les forces de sécurité ont commis des centaines d'exécutions extrajudiciaires, principalement contre des civils non armés, depuis l'accession au pouvoir du président Déby en 1990. Des hommes armés non identifiés ont en outre tué, dans des circonstances qui permettent de penser qu'il s'agissait d'exécutions extrajudiciaires, plusieurs détracteurs ou opposants du gouvernement. Aucune enquête n'a été ouverte en dépit des informations selon lesquelles ces agissements pourraient être le fait de

membres des forces de sécurité relevant directement du président Déby. Le refus d'enquêter sur ces faits suggère que ces homicides pourraient avoir été cautionnés par les autorités ou commis à leur instigation. Depuis l'assassinat de Bichara Digui, ces dernières auraient annoncé qu'elles mènent des recherches pour retrouver les coupables. Cependant, on ignore si une enquête impartiale et indépendante pourra avoir lieu.

Une réforme électorale est actuellement en cours au Tchad. Les élections présidentielles de juin et juillet 1996 ont vu la victoire du président sortant Idriss Déby ; les élections législatives sont prévues pour la fin de cette année. Les résultats du premier tour des élections présidentielles ont été vivement contestés. Plusieurs dirigeants de l'opposition ont été attaqués ou emprisonnés depuis le début de la mise en place de la réforme électorale. Des opposants et des détracteurs du gouvernement, parmi lesquels des militants des droits de l'homme, auraient reçu des menaces concernant leur sécurité.